



République Française

Délibération n° 2021/11

COMMANDE PUBLIQUE. Marchés publics. Construction de l'équipement polyvalent Pyramide. Autorisation de programme. Procédure de consultation du Maître d'Œuvre.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49

Nombre de présents : 40

Date de la convocation : 22/06/21 Compte rendu affiché : 02/07/21

Transmis en préfecture : 02/07/21 Numéro de télétransmission unique : 069-216902593-20210628-37827-DE-1-1

Présidente : Mme Michèle PICARD

Secrétaire: Monia BENAÏSSA

Elu(e)s:

Présent(e)s: Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Pierre-Alain MILLET, Mme

Saliha PRUDHOMME-LATOUR, M. Idir BOUMERTIT, Mme Véronique FORESTIER, M. Lanouar SGHAIER, Mme Samira MESBAHI, M. Djilannie BEN MABROUK, Mme Véronique CALLUT, M. Bayrem BRAIKI, Mme Souad OUASMI, M. Nicolas PORRET, Mme Patricia OUVRARD, M. Hamdiatou NDIAYE, Mme Monia BENAISSA, M. Nacer KHAMLA, Mme Valérie TALBI, M. Jean-Maurice GAUTIN, Mme Joëlle CONSTANTIN, M. Albert NIGRA, M. Pierre MATEO, M. Said ALLAOUI, Mme Sandrine PICOT, Mme Nathalie DEHAN, Mme Amel KHAMMASSI, Mme Christelle CHARREL, Mme Sophia BRIKH, M. Karim SEGHIER, M. Aurélien SCANDOLARA, M. Murat YAZAR, M. Benoît COULIOU, Mme Aude LONG, M. Maurice IACOVELLA, M. Lotfi BEN KHELIFA, M. Yalcin AYVALI, Mme Marie-Danielle BRUYERE, M. Christophe GIRARD, M. Lionel

PILLET, Monsieur Frédéric PASSOT.

Absent(e)s: Mme Fazia OUATAH, Mme Estelle JELLAD, M. Damien MONCHAU.

Excusé(e)s :

Dépôt de pouvoir : M. Jeff ARIAGNO à Mme Samira MESBAHI, M. Yannick BUSTOS à Mme Patricia

OUVRARD, M. Mustapha GHOUILA à M. Maurice IACOVELLA, Mme Fatma HAMIDOUCHE à M. Yalcin AYVALI, M. Farid BEN MOUSSA à Mme Sandrine PICOT,

Mme Camille CHAMPAVERE à M. Lotfi BEN KHELIFA.





République Française

Rapport n° 11

COMMANDE PUBLIQUE. Marchés publics. Construction de l'équipement polyvalent Pyramide. Autorisation de programme. Procédure de consultation du Maître d'Œuvre.

Direction du Patrimoine

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mise en œuvre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain Vénissieux Minguettes - Saint Fons Clochettes, la Ville de Vénissieux a décidé de lancer l'opération de construction d'un équipement intégré et pluridisciplinaire de proximité, qui comprendra une partie culturelle (bibliothèque de quartier jeune public et adultes), une partie jeunesse (Équipement Polyvalent Jeunesse) et une partie citoyenneté (salle pour le Conseil de quartier et associations) sur le quartier Pyramide.

Par délibération du 15 juillet 2020, le Conseil Municipal a autorisé Mme le Maire, ou à défaut l'Adjoint délégué, à déposer un dossier de demande de subventions Dotation Politique de la Ville (DPV) au titre de l'année 2020, pour cette opération.

Le coût d'opération est estimé à 2 700 000 € TTC pour une subvention DPV accordée de 1 300 000 € et une part NPNRU de 455 525€.

Cet équipement d'une surface totale bâtie de 700 m² comprendra, entre autres :

- Un espace bibliothèque (175 m²);
- Un Espace Polyvalent Jeunesse (155 m²);
- Une salle pour le conseil de guartier (60 m²) :
- Un pôle ressources numériques fablab (135 m²);
- Des locaux pour le personnel (35 m²) ;
- Un espace vert d'accompagnement d'une surface de 200 m².

Le bâtiment sera implanté sur l'îlot situé à l'angle de la rue Abbé Glasberg et de l'avenue des Martyrs de la Résistance, en face du centre commercial Pyramide.

L'équipe de maîtrise d'œuvre de cette opération sera désignée selon une procédure adaptée restreinte, conformément à l'article R 2142-15 du code de la commande publique.

La consultation s'organisera en deux étapes :

- 1) une phase candidature, à l'issue de laquelle trois à cinq candidats seront admis à remettre une offre,
- 2) une phase offre, comprenant une phase de négociation avec les candidats.

Le calendrier prévisionnel de réalisation de cette opération s'établit comme suit :

- Programme : 2ème semestre 2021
- Consultation du maître d'œuvre : décembre 2021 à août 2022
- Études : septembre 2022 à février 2023
- Consultation des entreprises : mars 2023 à août 2023
- Démarrage des travaux : septembre 2023

Le Conseil municipal,

Le rapport de Madame Le Maire, entendu,

Vu l'avis du Bureau municipal du 14 juin 2021 après en avoir délibéré,







République Française

A l'unanimité des suffrages exprimés décide de :

- autoriser Madame le Maire, ou à défaut l'adjoint délégué, à poursuivre le travail sur la base du préprogramme,
- approuver le calendrier prévisionnel de l'opération,
- accepter le coût prévisionnel d'opération évalué à 2 700 000 € TTC, valeur fin de chantier,
- autoriser Madame le Maire, ou à défaut l'adjoint délégué, à engager une consultation pour la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre de cette opération, selon une procédure adaptée restreinte,
- autoriser Madame le Maire, ou à défaut l'adjoint délégué, à solliciter l'attribution de toutes les subventions susceptibles d'être allouées,
- Dire que les dépenses seront imputées au budget principal, aux chapitres, natures et fonction concernés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire La Première Adjointe Yolande PEYTAVIN

